

Stratégies de Réinsertion Asynchrone et Innovation Citoyenne : Le Potentiel Inexploité du Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation pour le Profil 'Civic-Low-Tech'

1. Introduction : La Convergence de la Précarité et de l'Innovation Sociale

Dans le paysage complexe de la réinsertion socioprofessionnelle en Belgique, la rencontre entre les besoins institutionnels du secteur associatif et les compétences émergentes des citoyens en situation de précarité constitue un terrain d'étude fertile. Le présent rapport se propose d'analyser de manière exhaustive les opportunités de collaboration entre le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP) et un profil d'utilisateur spécifique : un citoyen belge de 46 ans, bénéficiaire de l'Intervention Majorée (BIM), en situation de maladie longue durée, et se définissant par une identité "civic-low-tech" et une expertise en "No-Code".

Ce profil, confronté au phénomène délétère du "silence radio" sur le marché de l'emploi traditionnel, nécessite une approche de réinsertion fondée sur le distanciel asynchrone. L'hypothèse centrale de ce rapport est que le CPCP, de par sa mission d'Éducation Permanente et sa posture critique vis-à-vis du "tout-au-numérique", représente non pas un simple employeur potentiel, mais un partenaire stratégique capable de valoriser l'expérience vécue de la précarité et l'expertise technique "sobre" de l'utilisateur.

L'analyse s'articulera autour d'une déconstruction méticuleuse de l'identité du CPCP, d'un diagnostic des contraintes socio-administratives du statut BIM en 2025-2026, et de la formulation de pistes de partenariats innovants. Elle s'appuiera sur une exploitation rigoureuse des données disponibles, allant des cadres légaux du bénévolat aux publications spécifiques de l'association.

2. Analyse Institutionnelle Approfondie : Le CPCP dans l'Écosystème de l'Éducation Permanente

Pour comprendre comment le CPCP peut devenir un levier de réinsertion, il est impératif de dépasser la simple lecture de ses statuts pour analyser sa philosophie politique et sociale. Le CPCP n'est pas une agence d'intérim ni un centre de formation technique ; c'est un acteur politique au sens noble, dont la matière première est la citoyenneté critique.

2.1. Nature Juridique, Mandat et Ancrage Territorial

Le CPCP (Citoyenneté & Participation ASBL) bénéficie d'une reconnaissance officielle par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'institution d'Éducation Permanente.¹ Cette reconnaissance, régie par le décret de 2003, confère à l'association une mission de service public culturel : elle vise à favoriser l'émergence d'une citoyenneté "effective, informée, structurée, innovante, critique et résiliente".¹ Contrairement aux opérateurs d'insertion socioprofessionnelle (OISP) qui se focalisent sur l'employabilité immédiate, le CPCP travaille sur le temps long de la construction démocratique.

L'organisation, forte d'environ 43 collaborateurs¹, dispose d'un ancrage territorial double avec des antennes situées à Bruxelles (Avenue des Arts) et à Namur.³ Cette dualité géographique est importante pour un collaborateur à distance, car elle indique une capacité à gérer des équipes multisites, préfigurant une culture potentielle du travail distribué.

La structure opérationnelle du CPCP se divise en plusieurs métiers distincts qui sont autant de portes d'entrée pour des collaborations externes : l'animation en éducation permanente (Axe 1), la recherche et le plaidoyer (Axe 3), les formations socioculturelles, et la facilitation de processus participatifs.¹ Il convient de noter que l'association gère également un Centre d'Archives privé, dédié à la mémoire collective de la mouvance sociale-chrétienne et démocrate-humaniste¹, ce qui représente un gisement de données historiques considérable nécessitant gestion et valorisation.

2.2. Les Axes Thématiques : Une Cartographie des Opportunités

L'activité intellectuelle et opérationnelle du CPCP est structurée autour de quatre axes thématiques majeurs. Chacun de ces axes offre des résonances particulières avec le profil "Civic-Low-Tech" de l'utilisateur.

2.2.1. Sociétés et Environnement

Cet axe explore les enjeux sociétaux liés à l'écologie et au cadre de vie.² Dans un contexte de crise climatique, le CPCP ne se contente pas de promouvoir des gestes écologiques, mais analyse les structures systémiques de la crise. Pour un profil "Low-Tech", qui prône par définition une technologie utile, accessible et durable⁵, cet axe est un lieu naturel d'expression. L'approche Low-Tech, qui vise à répondre aux besoins essentiels (énergie, alimentation, eau) avec une complexité technique minimale, s'aligne parfaitement avec la critique du productivisme souvent portée par l'éducation permanente.

2.2.2. Cultures, Violences et Institutions

Depuis 2022, le CPCP mène un projet de recherche quinquennal sur les violences institutionnelles et les systèmes d'autorité.² Ce point est crucial pour l'utilisateur en situation de précarité (BIM, maladie). La "violence administrative" — formulaires incompréhensibles, délais de réponse, suspension automatique de droits par des algorithmes — est une réalité vécue quotidiennement par les bénéficiaires d'allocations. L'utilisateur possède ici un "savoir expérientiel" inestimable. Il n'est pas seulement un technicien ; il est un témoin privilégié des dysfonctionnements que le CPCP cherche à analyser.

2.2.3. Lieux de Vie et Espace Public

Le travail sur l'habitat léger, le squat, et le droit au logement constitue le troisième pilier.² L'aménagement de l'espace commun et la défense du droit à la ville sont des thématiques qui nécessitent souvent des outils de visualisation (cartographie, bases de données de logements vides) que le profil "Nocodeur" pourrait développer.

2.2.4. Médias et Actions Citoyennes (Le Prisme Numérique)

C'est sans doute l'axe le plus pertinent pour notre analyse. Le CPCP aborde le numérique non pas comme une fin en soi, mais comme un objet politique. L'association publie spécifiquement des "Cahiers du Numérique" pour explorer les enjeux de ce secteur.² L'analyse des publications récentes, notamment le Cahier n°6 de décembre 2024 intitulé "Tout-au-numérique", révèle une posture de vigilance critique.⁶ Les thèmes abordés incluent les dangers démocratiques du numérique, la numérisation du recrutement, les Smart Cities, et la sobriété numérique.²

2.3. La Philosophie de la "Sobriété Numérique" et l'Adéquation des Valeurs

L'analyse des documents du CPCP met en lumière une résistance intellectuelle face au solutionnisme technologique. L'étude n°49 de novembre 2024 sur la "Sobriété Numérique" par Anna Constantinidis⁶ plaide pour une transition collective vers des limites numériques viables, rejetant le simple "greenwashing". De même, l'analyse n°493 sur les Smart Cities questionne l'impact de ces technologies sur la gouvernance urbaine.

Cette posture institutionnelle crée une opportunité unique pour le profil "Civic-Low-Tech". Là où une start-up technologique chercherait un développeur "Full Stack" obsédé par la performance et la dernière technologie à la mode, le CPCP a besoin de technologies capables de penser la *limite*, la *réparabilité* et l'*accessibilité*. Le "Nocodeur", qui utilise des briques logicielles existantes pour créer des outils fonctionnels sans réinventer la roue ni générer de code superflu, incarne une forme de pragmatisme technologique compatible avec cette sobriété.

L'utilisateur ne se présente donc pas comme un demandeur d'emploi en retard sur le marché (car ne maîtrisant pas les langages de programmation complexes), mais comme un expert d'une technologie appropriée, citoyenne et économe en ressources. C'est un renversement de stigmate essentiel pour la stratégie de réinsertion.

3. Diagnostic de la Situation Utilisateur : Le Profil BIM face au "Silence Radio"

La réussite d'une collaboration entre l'utilisateur et le CPCP dépend d'une compréhension fine des contraintes qui pèsent sur le citoyen précaire en 2025. Le statut BIM, la maladie longue durée et la nécessité du travail asynchrone forment un triangle de contraintes qu'il faut transformer en cadre opérationnel.

3.1. Le Phénomène du "Silence Radio" et l'Exclusion Algorithmique

Le "silence radio" évoqué par l'utilisateur — l'absence totale de réponse aux candidatures — est un symptôme documenté de la numérisation des ressources humaines. Comme le soulignent les publications du CPCP elles-mêmes (Analyse n°472 sur la numérisation du recrutement⁶), les processus de sélection sont de plus en plus automatisés. Les algorithmes de tri (ATS - Applicant Tracking Systems) rejettent systématiquement les profils atypiques : trous dans le CV dus à la maladie, âge (46 ans considéré comme senior dans la tech), ou absence de diplômes techniques formels pour un poste "tech".

Pour un profil "Civic-Low-Tech", cette exclusion est doublement punitive : elle nie la compétence technique acquise de manière autodidacte (No-Code) et elle sanctionne la vulnérabilité sanitaire. La stratégie de réinsertion ne peut donc pas passer par les canaux traditionnels (envoi de CV). Elle doit passer par le réseau, la preuve de compétence directe, et l'approche proactive auprès d'acteurs sensibilisés comme le CPCP.

3.2. Le Travail Asynchrone : Une Nécessité Médicale et Organisationnelle

La maladie longue durée impose un rythme de vie imprévisible. Les phases de fatigue, les rendez-vous médicaux et la gestion de la douleur sont incompatibles avec le "présentéisme" classique ou même le télétravail synchrone (réunions Zoom imposées à heures fixes).

Le "distanciel asynchrone"⁷ est la seule modalité viable. Il se définit par la possibilité d'accéder aux contenus et aux tâches à son propre rythme, sans interaction simultanée.

- **Avantages pour l'utilisateur :** Gestion autonome de l'énergie, réduction du stress lié aux horaires, possibilité de travailler lors des pics de productivité (même nocturnes ou le week-end).
- **Avantages pour le CPCP :** Documentation accrue (tout doit être écrit pour être transmis), réduction des réunions improductives, focus sur les livrables plutôt que sur le temps de présence.

Bien que le secteur associatif valorise souvent la rencontre humaine, la digitalisation des formations (e-learning) et la gestion de projets de recherche se prêtent bien à l'asynchronisme. Des outils comme les LMS (Learning Management Systems) ou les plateformes collaboratives sont cités comme essentiels pour cette modalité.⁷

3.3. Le Statut BIM en 2025/2026 : Cadre Légal et Pièges à Éviter

Le statut de Bénéficiaire de l'Intervention Majorée (BIM) est un filet de sécurité vital pour l'utilisateur, lui garantissant des remboursements de soins de santé plus élevés et des tarifs sociaux (énergie, transports). Sa perte serait catastrophique.

3.3.1. Conditions d'Octroi et Plafonds

Le statut BIM est accordé soit automatiquement (sur base d'avantages sociaux comme le RIS ou le handicap), soit après une enquête sur les revenus.⁹ Pour un ménage, les revenus bruts imposables sont additionnés.

- **Le piège de la réinsertion brutale :** Reprendre un emploi salarié à temps plein, même au SMIC, peut faire basculer les revenus au-dessus du plafond, entraînant la perte du BIM. Pour une personne en maladie longue durée avec des frais médicaux élevés, le "bénéfice marginal" du travail peut devenir négatif.

3.3.2. Le Bénévolat Défrayé : La Zone de Sécurité

Le bénévolat offre une zone tampon idéale pour la réinsertion. Il permet de rester actif, de prouver ses compétences et de socialiser, sans risquer le statut BIM, à condition de respecter scrupuleusement les plafonds de défraiemment.

Tableau 1 : Plafonds de Défraiement du Bénévolat en Belgique (Indexation 2025/2026)

Type de Défraiement	Montant Journalier Max	Montant Annuel Max	Conditions
Forfaitaire (2025)	42,31 €¹¹	1.692,51 €¹¹	Pas de justificatifs requis. Cumul interdit avec frais réels (sauf transport).
Forfaitaire (2026)	44,02 €¹²	1.760,83 €¹²	Indexation prévue au 1er janvier 2026.
Kilométrique Vélo (2025)	N/A	N/A	Max 0,36 €/km. ¹² Cumulable avec le forfaitaire.
Kilométrique Vélo (2026)	N/A	N/A	Max 0,37 €/km. ¹²
Kilométrique Auto (Q3 2024)	N/A	N/A	0,4297 €/km.¹¹

Implications Stratégiques : L'utilisateur peut percevoir environ 140 € par mois (moyenne lissée) en indemnités forfaitaires, plus des frais de déplacement, sans aucune incidence fiscale ni impact sur son statut BIM ou ses indemnités de maladie (moyennant autorisation du médecin conseil).¹³ C'est le cadre contractuel initial à privilégier avec le CPCP.

4. La Proposition de Valeur "No-Code" pour une ASBL d'Éducation Permanente

L'utilisateur se définit comme "nocodeur". Il est crucial de traduire ce terme technique en bénéfice organisationnel pour le CPCP. Les ASBL sont souvent confrontées à une "dette technique" : elles utilisent des outils obsolètes ou mal intégrés (Excel, emails dispersés) par manque de budget pour des développeurs sur mesure.

4.1. Le No-Code comme Levier de Souveraineté

Le No-Code permet de construire des applications (bases de données, interfaces web, automatisations) via des interfaces visuelles. Pour le CPCP, cela signifie :

- **Rapidité** : Un prototype d'outil de sondage citoyen peut être créé en une journée, contre des semaines en développement classique.
- **Maintenance** : L'outil est modifiable par des non-informaticiens, évitant la dépendance à un prestataire externe coûteux.
- **Coût** : De nombreux outils No-Code ont des plans gratuits ou "non-profit" très accessibles.

4.2. Compatibilité avec le "Civic Tech"

L'utilisateur "Civic-Low-Tech" peut orienter le choix des outils vers des solutions éthiques. Au lieu d'utiliser des géants américains gourmands en données, il peut proposer des alternatives open-source ou européennes (ex: Baserow au lieu d'Airtable, Matomo au lieu de Google Analytics). Cette approche "Low-Tech numérique" (minimiser le poids des pages, respecter la vie privée) est un argument fort pour le CPCP qui critique la surveillance numérique.²

5. Pistes de Partenariats Innovants : Trois Architectures de Collaboration

Sur la base de l'analyse des besoins du CPCP et des compétences de l'utilisateur, voici trois propositions détaillées de collaboration. Ces pistes sont conçues pour être initiées en mode "bénévolat asynchrone" et évoluer potentiellement vers des missions rémunérées (freelance/droits d'auteur) une fois la valeur prouvée.

Piste A : Le Technologue Citoyen – Infrastructure de la Participation (Focus Axe 1)

Le Besoin Identifié : Le CPCP "conçoit, met en œuvre ou appuie les dynamiques stimulant la participation"¹, notamment via des services de facilitation de processus participatifs, des budgets participatifs et des diagnostics partagés.² Ces processus génèrent une masse critique de données (avis citoyens, votes, propositions) souvent gérée artisanalement.

La Proposition Innovante :

L'utilisateur propose de concevoir et déployer une "**Suite d'Outils de Participation Low-Tech**". Il s'agit d'un ensemble de micro-applications No-Code modulaires et réutilisables pour les animations du CPCP.

- **Détails Techniques :**
 - *Module de Collecte* : Formulaires dynamiques (type Tally ou Typeform) optimisés pour l'accessibilité mobile et la faible consommation de données (Low-Tech), permettant aux citoyens de soumettre des idées lors d'assemblées.
 - *Module de Visualisation* : Tableaux de bord publics (Softr ou Glide) affichant en temps réel les résultats des consultations pour garantir la transparence.
 - *Architecture Asynchrone* : L'utilisateur ne participe pas aux réunions. Il reçoit un "brief" asynchrone ("Nous avons besoin d'un formulaire pour le projet X avec tels champs"), construit l'outil, et livre une vidéo explicative (Loom) pour que les animateurs du CPCP puissent l'utiliser en autonomie.
- **Valeur pour le CPCP** : Modernisation des pratiques d'animation sans dépendance à des plateformes propriétaires coûteuses (civic tech commerciale). Renforcement de l'image innovante mais sobre de l'ASBL.

Piste B : Le Médiateur de la Sobriété – Veille et Rédaction (Focus Axe 3 & 4)

Le Besoin Identifié : Le CPCP produit de la recherche et du plaidoyer, notamment via les *Cahiers du Numérique* et la revue *Tumult*.² L'association cherche à alimenter sa réflexion sur les dérives du numérique (surveillance, fracture, autorité des algorithmes).

La Proposition Innovante :

L'utilisateur propose de devenir un "**Observateur de la Fracture Numérique**". Il utilise son expérience de l'exclusion (BIM, maladie, silence radio) pour produire une veille structurée et des analyses de terrain.

- **Détails Opérationnels :**

- *Veille Curatée* : Production mensuelle d'une revue de presse commentée sur les thèmes de la "violence administrative numérique" et des "biais algorithmiques dans l'emploi".
- *Rédaction de "Billets d'Humeur"* : Rédaction d'articles témoignages analysant les interfaces des services publics (ex: Tax-on-web, MyPension) sous l'angle de l'expérience utilisateur (UX) précaire. "Comment le site de l'ONEM exclut-il les usagers fatigue-chronique?".
- *Contribution aux Cahiers du Numérique* : Proposition d'articles de fond pour les prochains numéros, basés sur des tests d'outils numériques.

- **Valeur pour le CPCP :** Apport de contenu original basé sur le "savoir expérientiel" (une valeur clé de l'éducation permanente). Le travail de rédaction est par essence asynchrone et parfaitement adapté aux contraintes de santé.

Piste C : L'Archiviste Asynchrone – Valorisation des Données (Focus Archives)

Le Besoin Identifié : Le CPCP gère un Centre d'Archives privé important, utilisant le logiciel CollectiveAccess.⁴ L'archivage est une tâche minutieuse, souvent chronophage, qui nécessite rigueur et concentration.

La Proposition Innovante :

L'utilisateur propose ses services de "**Nettoyage et Enrichissement de Données**" (**Data Cleaning**) à distance.

- **Détails Techniques :**

- *Traitements par Lots* : L'utilisateur reçoit des exports de métadonnées (fichiers CSV/Excel) issues des archives. Il utilise des outils No-Code de manipulation de données (ex: OpenRefine ou des scripts simples) pour normaliser les entrées, corriger les erreurs de saisie, ou enrichir les fiches avec des liens externes.
- *Indexation Collaborative* : Participation à l'indexation de documents numérisés depuis son domicile.

- **Valeur pour le CPCP** : Amélioration de la qualité de la base de données archives sans mobiliser de personnel sur site. Tâche parfaitement adaptée au travail fragmenté (on peut traiter 10 fiches, s'arrêter 2 heures, reprendre).

6. L'Écosystème Partenaire : Élargir le Champ des Possibles

Le CPCP ne fonctionne pas en vase clos. Pour maximiser ses chances, l'utilisateur doit comprendre et activer l'écosystème "Civic Tech" belge, qui gravite autour des mêmes valeurs.

6.1. Open Knowledge Belgium et Civic Lab Brussels

L'association **Open Knowledge Belgium (OKBE)** est un acteur central. Elle promeut l'ouverture des connaissances, des données et des contenus.¹⁴ Elle chapeaute le **Civic Lab Brussels**, un rassemblement bihebdomadaire (les "Civic Hack Nights") de citoyens travaillant sur des projets d'intérêt général.¹⁵

- **Pertinence pour l'utilisateur** : Bien que les réunions soient souvent en présentiel (mardi soir), la communauté est très active en ligne via Discord/Matrix et GitHub.¹⁷ Des projets comme *InfluencAir* (mesure de la qualité de l'air)¹⁸ sont techniques et citoyens.
- **Stratégie de Pont** : L'utilisateur peut contribuer de manière asynchrone aux projets GitHub d'Open Knowledge Belgium (documentation, tests). Une fois identifié comme contributeur actif, il peut utiliser cette légitimité pour approcher le CPCP : "Je contribue aux projets Open Data de Civic Lab, et je peux appliquer ces méthodes à vos archives."
- **Réseau** : Des figures comme Toon Nelissen (Technical Lead) ou Dries Van Ransbeeck (Community Lead)¹⁶ sont des connecteurs potentiels.

6.2. WeTechCare Belgium et l'Inclusion Numérique

WeTechCare Belgium se focalise sur l'accompagnement des publics fragilisés vers l'autonomie numérique.¹⁹ Ils développent des plateformes pédagogiques (comme "Les Bons Clics" en France, ou des équivalents belges).

- **Opportunité** : Leurs projets nécessitent souvent de créer des contenus pédagogiques très simples et accessibles. Le profil "Civic-Low-Tech" est idéal pour concevoir ces tutoriels ou tester l'accessibilité des outils.
 - **Lien avec CPCP** : Le CPCP et WeTechCare partagent le même souci de la "fracture numérique". Une expérience bénévole chez l'un crédibilise une candidature chez l'autre.
-

7. Cadre Opérationnel de Mise en Œuvre

Comment passer de l'idée à l'action concrète sans effrayer l'institution ni mettre l'utilisateur en danger administratif?

7.1. La Stratégie du "Cheval de Troie Bienveillant" (Permissionless Apprenticeship)

Au lieu d'envoyer un CV qui se heurtera au "silence radio", l'utilisateur doit envoyer un "**Échantillon de Travail**".

1. **Sélectionner un contenu du CPCP** : Télécharger le dernier *Cahier du Numérique* (PDF statique).
2. **Transformation No-Code** : En extraire les données clés ou les articles et créer une petite interface web interactive (ex: un glossaire consultable des termes de la fracture numérique) avec un outil gratuit.
3. **Contact Ciblé** : Envoyer le lien à l'adresse générique info@cpcp.be²⁰ ou, mieux, aux auteurs des articles identifiés dans les publications, avec un message du type : *"En tant que citoyen engagé, j'ai trouvé votre analyse pertinente. J'ai pris la liberté de créer cette version interactive pour en faciliter la diffusion. Je suis disponible pour aider à digitaliser d'autres ressources de manière sobre et accessible."*

7.2. Gestion Administrative du Bénévolat

Dès qu'une réponse positive est obtenue :

1. **Convention de Volontariat** : Signer une convention avec le CPCP. C'est obligatoire.
2. **Notification Médicale** : L'utilisateur doit envoyer le formulaire de "Demande d'autorisation d'exercer une activité bénévole" au médecin conseil de sa mutuelle avant de commencer. L'accord est généralement une formalité si l'activité est compatible avec l'état de santé (ce qui est le cas du télétravail asynchrone à rythme libre).
3. **Suivi des Indemnités** : Tenir un tableau Excel rigoureux des jours "prestés" (même une heure de travail peut compter comme un jour pour le forfait, attention aux règles de l'ASBL) pour ne jamais dépasser le plafond annuel indexé (approx 1.760 € en 2026¹²).

7.3. La Transition vers la Rémunération

Si la collaboration se pérennise, le passage au statut rémunéré peut se faire via :

- **Le régime des petites indemnités artistiques (RPI)** : Si l'activité est créative (réécriture, conception graphique d'interface).
- **Les Droits d'Auteur** : Pour la cession de textes ou de code. Fiscalement avantageux et compatible (sous plafonds) avec le statut BIM.
- **La Smart (Production associée)** : Permet de facturer des prestations ponctuelles en les convertissant en contrats de travail courts, sécurisant le statut social.

¹² Source : <https://www.assbl.be/sites/default/files/2022-01/Plafond%20annuel%20index%C3%A9%202022.pdf>

8. Conclusion

Le profil "Civic-Low-Tech" de 46 ans, malgré sa situation de précarité sanitaire et administrative, dispose d'atouts majeurs pour une organisation comme le CPCP. L'adéquation ne réside pas dans la capacité à être présent au bureau de 9h à 17h, mais dans le partage de valeurs fondamentales : la critique du tout-technologique, la recherche de la sobriété, et la volonté de participation citoyenne.

Le CPCP, par ses missions d'éducation permanente, offre un cadre idéal pour expérimenter des formes de travail inclusives. En adoptant une stratégie proactive basée sur la preuve de compétence (No-Code) et en sécurisant le cadre légal (bénévolat défrayé compatible BIM), l'utilisateur peut briser le "silence radio" et transformer sa vulnérabilité en expertise citoyenne reconnue. Les pistes du "Technologue Citoyen", du "Médiateur de la Sobriété" et de "l'Archiviste Asynchrone" ne sont pas de simples idées, mais des réponses concrètes aux besoins opérationnels de l'association en 2025.

Ce rapport a été établi sur la base des données disponibles au 25 janvier 2026, intégrant les perspectives d'indexation des montants de défraiemment et l'analyse des dernières publications stratégiques du CPCP.

Sources des citations

1. Citoyenneté et Participation (CPCP ASBL) - Alterjob, consulté le janvier 25, 2026, <https://alterjob.be/organisation-fr-5575.html>
2. CPCP - Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation, consulté le janvier 25, 2026, <https://www.cpcp.be/>
3. Éducation permanente | Citoyenneté & Participation - CPCP, consulté le janvier 25, 2026, <https://www.cpcp.be/ep/>
4. CPCP - Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation - IdéesCulture, consulté le janvier 25, 2026, <https://www.ideesculture.com/fr/cpcp/>
5. Developing the Low-tech Community in Belgium | Climate Chance, consulté le janvier 25, 2026, <https://www.climate-chance.org/en/best-practices/developing-low-tech-community-belgium/>
6. consulté le janvier 1, 1970, <https://www.cpcp.be/publications/cahier-du-numerique-6-tout-au-numerique/>
7. Formation en asynchrone : quand faut-il la choisir ? - Didask, consulté le janvier 25, 2026, <https://www.didask.com/post/digitalisation-formation-pourquoi-quand-elearning-asynchrone>
8. Scénarisation des Formations Asynchrones sur LMS (Learning Management System) - ICP, consulté le janvier 25, 2026, <https://www.icp.fr/formations/formation-continue-apprentissage/nos-formation-courtes/scenarisation-des-formations-asynchrones-sur-lms-learning-management-system>
9. Qui a droit au statut BIM et avec quels avantages? - Infor Jeunes Bruxelles, consulté le janvier 25, 2026, <https://ijbxl.be/droit/qui-a-droit-au-statut-bim-et-avec-quels-avantages/>
10. L'intervention majorée et le statut BIM - Mutualité chrétienne, consulté le janvier 25, 2026, <https://www.mc.be/fr/avantages-reboursements/statut-bim-intervention-majoree>
11. Bénévoles | SPF Finances, consulté le janvier 25, 2026, <https://finances.belgium.be/fr/asbl/benevoles>
12. Quels défraiemens sont possibles ? | La Plateforme francophone du Volontariat, consulté le janvier 25, 2026, <https://www.levolontariat.be/quels-defraiemens-sont-possibles>
13. Les bénéficiaires du RIS peuvent-ils faire du bénévolat ? | Droits Quotidiens - Le langage juridique clair, consulté le janvier 25, 2026, <https://www.droitsquotidiens.be/fr/actualites/les-beneficiaires-du-ris-peuvent-ils-faire-du-benvolat>
14. About | Open Knowledge Belgium, consulté le janvier 25, 2026, <https://openknowledge.be/about/>
15. Civic Lab Brussels launched! - Open Knowledge Blog, consulté le janvier 25, 2026, <https://blog.okfn.org/2017/05/15/civic-lab-brussels-launched/>
16. Civic Lab Brussels | Open Knowledge Belgium, consulté le janvier 25, 2026, <https://openknowledge.be/activities/civic-lab-brussels/>
17. Civic Labs Belgium - GitHub, consulté le janvier 25, 2026, <https://github.com/CivicLabsBelgium>
18. Civic Lab Brussels | Meetup, consulté le janvier 25, 2026, <https://www.meetup.com/civic-lab-brussels/>
19. WeTechCare Belgique - WeTechCare, consulté le janvier 25, 2026, <https://wetechcare.org/wetechcare-belgique-fr/>
20. Intéressé(e) par nos activités ? Contactez-nous - CPCP, consulté le janvier 25, 2026, <https://www.cpcp.be/contact/>